

30 ans d'histoire mouvementée d'une salle d'exception

(Fermeture janvier 2006 / Réouverture septembre 2017)

L'histoire de la salle de la Place d'Italie débute il y a plus de 30 ans :

La construction du Grand Écran à la place de la Tour Apogée (1974-1992)

Dans les années 1970, parmi les très nombreuses tours de grandes hauteurs prévues par l'opération d'urbanisme *Italie 13* tout au long de l'avenue d'Italie, une tour de 180 m devait être construite à la place de l'immeuble actuel. Mais en 1975, suite à l'interdiction par le président Valéry Giscard d'Estaing de toute nouvelle tour dans la capitale, le projet de la Tour Apogée est annulé.

Au milieu des années 1980, dans le cadre d'un vaste **plan-programme de mise en valeur de l'Est parisien**, la municipalité conduite par Jacques Chirac décide d'y construire un vaste **espace culturel**, répondant au souhait de la VILLE DE PARIS de doter le 13^{ème} arrondissement « *d'un équipement exceptionnel et original... capable à la fois de renforcer l'animation de l'arrondissement et de constituer un attrait pour l'ensemble de la capitale* ».

La construction d'une **salle multi-spectacles** est alors confiée au grand architecte japonais Kenzo TANGE (Prix Pritzker 1987) au sein d'un édifice monumental reliant la partie de l'arrondissement datant du 19^{ème} siècle et le quartier des tours construites dans les années 60-70.

Le programme original comprend également **deux salles de cinéma**, un hôtel, et une arche transparente consacrée à la **production audiovisuelle**, dont la façade incurvée rappelle l'**écran panoramique géant** de la grande salle (243 m²). Celle-ci bénéficie d'une **parfaite insonorisation** et d'un **vaste plateau** avec emplacement pour **fosse d'orchestre**, ainsi que de tous les dégagements nécessaires au spectacle, incluant des **loges équipées** et un énorme **monte-charge** pour transporter des décors.

Le bâtiment est précédé d'un campanile vitré de 55 m de haut abritant les ascenseurs. A l'intérieur, une verrière de 40 m de côté conduit au centre commercial Galaxie (aujourd'hui Italie 2).

En décembre 1988, lors de la vente des droits immobiliers au profit de la SCI ITALIE GRAND ECRAN, la VILLE DE PARIS fixe les **obligations de programmation** pour l'exploitation du complexe audiovisuel, et rappelle leur caractère **d'intérêt général** « *essentiel et déterminant* » pour la Ville.

La programmation ayant été finalement confiée à GAUMONT, elle sera consacrée quasi exclusivement à l'exploitation cinématographique. Inauguré le 12 Juin 1992 avec "IP5" de Jean-Jacques Beineix, le **GAUMONT GRAND ÉCRAN** remporte un succès immédiat auprès du public, des cinéphiles et des professionnels. Rapidement connu pour ses interminables files d'attente, durant ses 13 ans et demi d'activité il attire un public venu souvent de loin apprécier ses « *qualités de projection exceptionnelles* » vantées par GAUMONT.

La fermeture - La lutte (2005-2015)

Mais à partir de 2002, le groupe EUROPALACES (fusion des salles PATHÉ et GAUMONT) se désintéresse de cette grande salle pour se focaliser sur les multiplexes, invoquant un manque de rentabilité. Et bien qu'il se maintient toujours dans le peloton de tête des meilleures fréquentations de la capitale, le complexe GRAND ÉCRAN Italie est définitivement fermé début 2006, Ceci en dépit de la **convention** signée avec la VILLE DE PARIS toujours en vigueur, et de l'engagement du précédent maire du 13^{ème} en février 2005 de « *s'opposer par tous les moyens juridiques et politiques à la transformation en magasins de ces salles* » (ce qui ne l'empêchera pas de donner son avis favorable au permis de démolir !).

C'est là que l'association SAUVONS LE GRAND ECRAN entre en scène :

Si la salle avait été reprise par un exploitant de cinéma, un producteur de spectacles ou de concerts, ou tout autre opérateur culturel, l'association n'aurait jamais vu le jour. Mais, après la fermeture du GAUMONT GRAND ÉCRAN GRENELLE dans le 15^{ème} (ex réputé KINOPANORAMA, devenu une salle de fitness !) par le même groupe EUROPALACES, laisser détruire un équipement unique au cœur du Grand Paris - aux potentialités encore inexploitées - pour en faire des boutiques interchangeables... était inacceptable.



Dès l'annonce de la fermeture de la salle en mars 2005, le collectif SAUVONS LE GRAND ECRAN lance une **pétition** qui recueille immédiatement des milliers de signatures, dont celles de deux anciens Ministres de la Culture*. Constitué en association fin 2005, celle-ci engage en 2006 et 2007 des recours auprès du Tribunal Administratif contre les autorisations accordées aux commerces et contre le permis de construire. Et même si ces procédures – qui s'étaleront sur 6 ans - en dernier ressort ne verront pas le pourvoi de l'association admis auprès du Conseil d'Etat, elles auront pour mérite de mettre en échec la promesse de vente et le projet commercial.

Pendant plus de 10 ans, confrontée aux blocages et à l'immobilisme généralisés, l'association informe sans relâche le public et mène un lobbying intense auprès des élus et du centre commercial pour préserver cette salle « **conçue pour accueillir, dans les conditions les plus modernes, à la fois des spectacles divers, des concerts, du théâtre, des conférences, des enregistrements audiovisuels pour la télévision et la vidéo, des manifestations liées à la vie culturelle parisienne, régionale et nationale... grâce à un vaste plateau et tout un complexe d'annexes techniques** » (conférence de presse de Jacques Chirac du 6 octobre 1986).

Fin 2011, le groupe EUROPALACES toujours propriétaire annonce la construction d'un multiplexe de 10 salles pour remplacer le complexe existant de 3 salles... mais ce projet, qui prévoyait la démolition de la grande salle, heureusement n'aboutit pas.

Après des années de lutte acharnée pour éviter une destruction donnée pour inéluctable, les arguments de l'association, régulièrement distribués sur le parvis du Grand Écran ou lors de réunions publiques (ou diffusés par voie de mailings, lettres ouvertes, dossiers... rassemblés sur son site internet**), finissent par se faire entendre. Des repreneurs potentiels sont présentés à HAMMERSON, propriétaire du centre Italie2, et commencent à être reçus à la Mairie.

En avril 2013 l'espoir semble se concrétiser lorsque Jérôme SEYDOUX, co-président de PATHÉ, annonce le rachat imminent de la salle par un opérateur culturel qui en ferait une salle de concert. Mais en réalité le chef d'orchestre pressenti est évincé au profit d'une foncière (La FONCIERE DES TERRITOIRES) qui la revend aussitôt à une autre foncière (HÉRACLES Investissement), laquelle engage à l'été 2014 des travaux pour en faire une salle de sport !

La cause du Grand Écran marque cependant des points lorsqu'à six mois d'intervalle - en juin et décembre 2013 - contre toute attente le Conseil de Paris adopte deux vœux (initiés par le groupe EELV) appelant à préserver la salle et sa vocation culturelle... suivis d'un autre vœu en juin 2014 initié par le maire du 13^{ème} en personne.

En 2015 la salle est même l'enjeu d'un bras de fer entre le groupe HAMMERSON et la VILLE DE PARIS, qui par le biais de son appel à projets "Réinventer Paris" conditionne implicitement la vente de son terrain situé en haut de l'avenue d'Italie - convoité de longue date par HAMMERSON pour l'extension de son centre commercial - à la réouverture du Grand Écran. Mais l'inquiétude est à son comble lorsqu'après les dégâts infligés à la grande salle par les travaux du centre de fitness (heureusement réversibles), les deux précieuses petites salles sont détruites courant 2015 pour faire place à une boutique HEMA.

L'heureux dénouement (2016-2017)

Sauvée in extremis, la grande salle est enfin rachetée par HAMMERSON (à HÉRACLES Investissement), qui conclut un bail avec le producteur de spectacle québécois JUSTE POUR RIRE, dirigé par Gilbert ROZON. La salle principale qui passera à 900 places renouera avec sa destination première en s'ouvrant à diverses disciplines artistiques (théâtre, musique, danse, ciné-concerts...). S'y ajouteront une petite salle supplémentaire de 130 places ainsi que l'aménagement d'un studio télé et d'un bar-restaurant ouvert toute la journée. La programmation est confiée à Olivier PEYRONNAUD - via la filiale **Le 13ème ART** - et la rénovation à l'architecte Daniel VANICHE (concepteur de la réhabilitation de la *Salle Pleyel*, de l'*Opéra-Comique* et du *Palais Omnisports de Bercy*).

L'association SAUVONS LE GRAND ECRAN se réjouit que son combat remporté de haute lutte ait permis la préservation de cette superbe salle et de sa destination culturelle. Et formule des vœux pour que les ambitieux projets en cours lui rendent enfin sa « **vocation locale, régionale et nationale** » prévue dès l'origine par le CONSEIL DE PARIS.

* Jack LANG et Jacques TOUBON

** sauvonslegrandecran.org

Quelques dates :

- 1975 : **Abandon du projet de la Tour Apogée** (Place d'Italie, Paris 13ème) ;
- Octobre 1986 : Annonce par Jacques CHIRAC de la création d'un vaste espace culturel dans le cadre du projet de réhabilitation de l'Est parisien, au sein d'un important ensemble dénommé GRAND ÉCRAN ;
- Décembre 1988 : Vente des droits immobiliers par la Ville-de-Paris à la SCI-Italie-Grand-Ecran ;
- Janvier 1989 : Pose de la première pierre par Jacques CHIRAC, 1er Ministre et Maire de Paris, en présence de Jacques Toubon, Député-Maire du 13ème ;
- 1988-1991 : Travaux de l'ensemble Grand-Ecran : immeubles de bureaux accessibles par trois halls, résidence hôtelière et commerces, ainsi qu'un complexe audio-visuel de 6.000 m2 en sous-sol ;
- Octobre 1991 : Approbation du cahier des charges (**convention**) par le CONSEIL DE PARIS ;
- **Juin 1992 : Inauguration de la salle GRAND ÉCRAN** par GAUMONT, avec le film "IP5" de Jean-Jacques Beineix ;
- Juin 2001 : Création du groupe EUROPALACES qui regroupe les salles PATHÉ et GAUMONT ;
- Octobre 2004 : Promesse de vente conclue entre la Société EUROPALACES et la SCI FONCIERE TEYCPAC - Hammerson-Italie, en vue de transformer le complexe cinématographique en magasins ;
- Février 2005 : Annonce de la fermeture de la salle pour juillet 2005 ;
- Avril 2005 : La **pétition** lancée par le collectif SAUVONS LE GRAND ECRAN recueille des milliers de signatures, dont celles de deux anciens Ministres de la Culture (Jack LANG et Jacques TOUBON) ;
- Fin décembre 2005 : Constitution de l'Association SAUVONS LE GRAND ECRAN (parution au J.O 11/02/06) ;
- **Janvier 2006 : Fermeture du GRAND ÉCRAN Italie ;**
- Septembre 2006 : Recours déposé par l'association auprès du Tribunal Administratif contre l'autorisation d'équipement commercial accordée par la CDEC* à la société TEYPAC-Hammerson-Italie en juin 2006 ;
- Mai 2007 : Recours de l'association contre le Permis de construire ;
- Été 2008 : Abandon des projets de commerces ;
- Août 2011 : Annonce de la transformation du GRAND ÉCRAN en multiplexe par PATHÉ (*pour une réouverture prévue en 2013*) ;
- Octobre 2010 : Demande de l'association auprès du Ministère de la Culture de classement de l'immeuble au titre du patrimoine afin de préserver son intégrité, et recours auprès de la CNAC* contre l'autorisation de la CDAC* impliquant la destruction de la salle ;
- Avril 2013 : Annonce par Jérôme SEYDOUX de l'aménagement prochain de la salle en salle de concert ;
- Été 2014 : Début des travaux de transformation du GRAND ÉCRAN en salle de sport ;
- Novembre 2014 : Lancement par la VILLE DE PARIS de l'appel à projets "Réinventer Paris", intégrant l'aménagement de la parcelle en déshérence en haut de l'avenue d'Italie ;
- Été 2015 : Présélection de 3 projets, parmi lesquels "Italik" présenté par le groupe HAMMERSON, incluant la réouverture du GRAND ÉCRAN dans le projet d'extension du centre commercial ;
- Novembre 2015 : Signature du bail entre HAMMERSON et JUSTE POUR RIRE ;
- Février 2016 : Le projet Italik est définitivement retenu ;
- Mars 2016 : Finalisation de l'acte de vente entre HÉRACLES Investissement et HAMMERSON ;
- Été 2016 : Début des travaux de déblaiement des gravats laissés par les travaux de la salle de fitness ;
- Été 2017 : Achèvement des travaux d'aménagement de la grande salle (900 places), et création d'une petite salle de 130 places ;
- **Septembre 2017 : Ouverture du Théâtre "Le 13ème ART".**

* CDEC : Commission Départementale d'Équipement Commercial
 CDAC : Commission Départementale d'Aménagement Commercial
 CNAC : Commission Nationale d'Aménagement Commercial